



LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE mai 2012

Edito

Michel Wautot

« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer »

Rainer Maria Rilke

SPECIAL VILLA BEAU-SITE

Au milieu des éléments moroses qui font notre quotidien, que ce soit la situation économique qui semble nous annoncer des lendemains bien sombres, que ce soit l'hiver qui s'est infiltré dans le printemps et qui, après nous avoir gelés, nous a plongés dans des jours sans lumière, soudain comme une fleur poussant sur un terril surgit une bonne nouvelle.

Nous savions, vous saviez que la Villa Beau-Site avait été classée, il y a douze ans. Classement que nous avons obtenu, soutenus par le Cercle d'Histoire, après deux ans, ce qui est très rapide. Encore fallait-il que ce bâtiment soit restauré. Propriété de la Commune de Genval (depuis les années 1950), puis de la Commune de Rixensart, l'extérieur n'avait jamais fait l'objet d'entretien. Les façades s'écaillaient, les ferronneries étaient rongées, les peintures avaient disparu, les boiseries des châssis s'émiettaient, la verrière d'entrée rouillait et des carreaux étaient brisés. Sur les façades, les linteaux de fer s'érodaient et faisaient sauter l'enduit. Seule la toiture avait fait l'objet de quelques réparations vitales.

Enfin, en 2005, de façon fort opportune et bien conseillée, la



Commune chargea le bureau de l'architecte Pierre Hebbelinck d'établir plans et cahier de charges de restauration. Il s'ensuivit une série d'études techniques sur les matériaux, peintures, enduits, boiseries... Ceci fait, il fut possible de demander les devis des trois phases : l'enveloppe extérieure - l'intérieur et la cage d'ascenseur extérieure - les abords.

Le montant des phases I et III s'élève à environ 900.000 euros, dont la majeure partie (85%) subsidiée par la Région wallonne, grâce au classement. Les années passèrent et il fallut attendre 2011 pour qu'enfin soit prise la décision d'entamer les travaux. Rondement menée, la phase I devrait se terminer en mai-juin de cette année. Les abords suivront.

Les résultats de la restauration, déjà visibles actuellement, dépassent ce que l'on pouvait imaginer. La villa Beau-Site sera un pôle d'attraction de la Commune, surtout si, comme nous le disons depuis douze ans, elle fait l'objet d'une affectation d'envergure.

A l'occasion de cette renaissance, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont soutenus et nous soutiennent dans notre défense du Patrimoine tant ancien que moderne.

L'Etat d'avancement en mai 2012

Nous avons eu le plaisir de visiter le site en compagnie de l'architecte David Henquinet, responsable du suivi du chantier.



- la toiture est terminée à l'exception d'un lanterneau de sécurité
- l'appareillage en faux moellons de pierre blanche est quasi fini
- les ferronneries refaites et remplacées
- les dernières menuiseries seront bientôt posées
- l'escalier d'entrée a été remis au jour et les pierres bleues cassées remplacées
- les encadrements des baies en pierre bleue ont été nettoyés et /ou réparés
- le cadre et la porte en fer de la verrière sont à l'état neuf
- tous les carreaux abîmés de la verrière ont été remplacés
- les deux médaillons en haut relief sont rénovés

Par rapport à la façade originelle, nous n'avons relevé qu'une différence : le grand châssis du bow-window (l'oriel pour les puristes de la langue française) de la façade arrière, n'est plus divisé par des petits-bois, mais est constitué d'une seule grande vitre.

Pour information, dans l'appareillage de la façade, les joints sont jaunes du fait de leur bande de protection. Celle-ci ôtée, les joints seront gris.

Plus qu'une longue description, voici quelques photos montrant la Villa Beau-Site qui semble briser sa chrysalide pour renaître bientôt aussi belle et puissante que l'avait conçue Paul Hamesse.



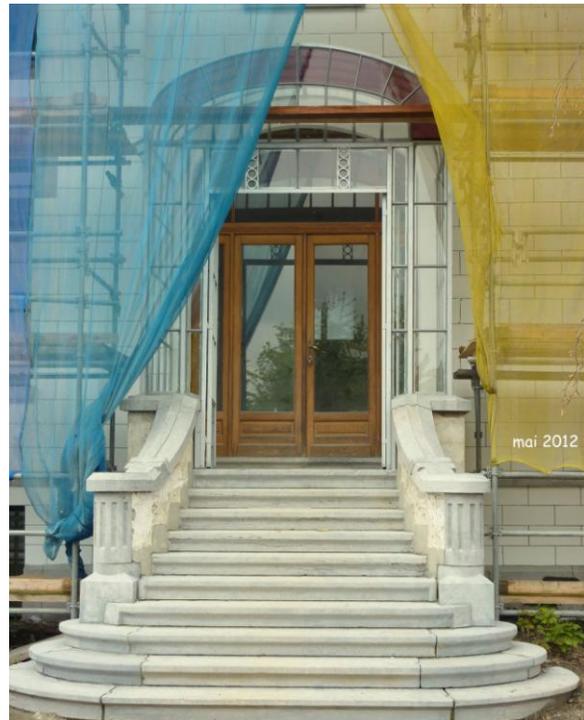
façade nord 1997



mai 2012



entrée façade est 1997



mai 2012



façade sud en 1997



façade ouest novembre 2011



façade sud mai 2012



mai 2012

Informations

La cotisation 2012 est toujours fixée à 10 euros. Merci à ceux qui s'en sont déjà acquitté. Pour rappel notre numéro de compte est le : 652-8085779-38.